



*Ministère de l'éducation nationale,
de l'enseignement supérieur et de la recherche*

La ministre

Paris, le

19 DEC. 2014

Monsieur le Président,

La consultation sur le projet de programme de l'école maternelle élaboré par votre Conseil s'est achevée le 22 octobre dernier. Elle a suscité un vif intérêt auprès des personnels : près de 90 000 enseignants ont pu formuler leurs avis et suggestions. Les inspecteurs de l'Éducation nationale chargés de circonscription du premier degré et chargés de mission maternelle, réunis en collège ou de manière individuelle, ont également transmis leurs contributions.

Le rapport de synthèse nationale de cette consultation a été rendu public. Les personnels consultés se prononcent de manière favorable par rapport au projet. Les enseignants apprécient le texte en tant qu'il est porteur d'ambitions fortes pour l'école maternelle. La prise en compte de l'enfant dans sa globalité, au sein d'une école maternelle attentive et respectueuse des besoins de chacun, est pleinement saluée.

Je souhaite toutefois que vous retravailliez l'organisation générale du projet, en vous appuyant sur les forces respectives de votre texte court et de votre texte long. Le programme de l'école maternelle doit être à la fois opérationnel pour les enseignants et lisible pour les familles. Or, les équipes pédagogiques ont relevé des déséquilibres importants dans le projet – entre les « missions de l'école maternelle » et les contenus à enseigner, entre certains domaines d'apprentissage étayés et d'autres beaucoup plus succincts – qu'il conviendra de corriger. Par ailleurs, je vous demande d'apporter des précisions sur la mise en œuvre des apprentissages et d'inclure explicitement dans le programme des repères pour organiser leur progressivité, que les documents d'accompagnement devront illustrer de manière plus détaillée.

Michel LUSSAULT
Président du Conseil Supérieur des Programmes
58, boulevard du lycée
92170 VANVES

.../...

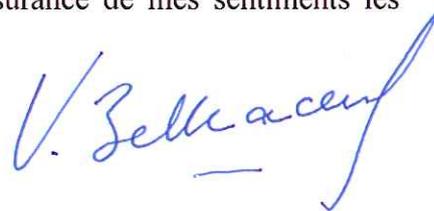
Les résultats de la consultation soulignent que le programme doit prendre davantage en compte la spécificité de la scolarisation des enfants de moins de 3 ans, au regard de l'enjeu qu'elle représente pour les premiers apprentissages et les besoins des tout-petits. Je souhaite donc que le projet de programme mette davantage en évidence les premiers temps de la scolarité.

Si la place accordée au langage reçoit un accueil favorable des équipes pédagogiques, la phonologie, les activités graphiques et d'écriture doivent faire l'objet d'une attention renforcée. Les équipes ont été surprises par la part restreinte accordée à la construction de la « conscience phonologique », au regard notamment du travail engagé depuis plus de dix ans dans les classes. De même, les activités graphiques et d'écriture demandent à être explicitées et leur progressivité précisée. Sur ce sujet, le programme de l'école maternelle doit être suffisamment ambitieux, tout en évitant d'engager les enfants dans des apprentissages prématurés.

J'attire enfin votre attention sur les interrogations que soulèvent l'évaluation et les attendus de fin de cycle. Si le « cahier de progrès » est unanimement salué, les professeurs des écoles s'inquiètent en revanche du nombre élevé d'attendus qui peut rendre difficile leur évaluation effective. Les équipes pédagogiques considèrent aussi que ces attendus ne sont pas tous de même nature et, surtout, ne sont pas toujours suffisamment précis et opérationnels pour organiser la progression et l'évaluation des apprentissages.

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir me transmettre votre proposition pour le 15 janvier 2015. Je sais pouvoir compter sur votre engagement et celui de votre Conseil afin de mener à bien cette mission essentielle.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Najat VALLAUD-BELKACEM